

# Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2020



La cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue à Rieux-Volvestre dans le format restreint autorisé, sans présence du public. Un dépôt de gerbe a eu lieu, dans le respect des mesures de distanciation, en présence de Maryse Vezat-Baronia, maire de la commune, de quelques élus, et de représentants de la Gendarmerie.

Maryse Vezat-Baronia a fait lecture du [message officiel de Geneviève Darrieussecq](#), ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants."

